



Conseil communautaire du 25 septembre 2014 | Délibération n°

**Intervention de Sylviane RAULT au nom du groupe écologiste**

## **PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE: BON POUR LA SANTE... ET LA MOBILITE**

Nous connaissons encore aujourd'hui un épisode de forte pollution atmosphérique. Ces épisodes, nous le savons, ont de nombreuses conséquences sur la santé: insuffisances respiratoires, allergies, mais surtout à long terme, cancers et maladies vasculaires.

La commission européenne estime ainsi qu'en France c'est 42000 personnes qui meurent chaque année prématurément du fait de cette pollution. Il y a donc urgence sanitaire!

Si nous approuvons le plan de protection de l'atmosphère qui nous est présenté aujourd'hui, nous souhaitons amplifier nos actions, notamment en faveur des déplacements actifs.

La pollution, en effet, essentiellement liée à la circulation routière.

Nous travaillons à l'élaboration d'un nouveau schéma vélo qui permette de développer des itinéraires sans discontinuité à Rennes et dans la périphérie.

La promotion des modes actifs et des transports collectifs est une nécessité et nous voyons avec satisfaction la réussite de l'opération mobil'acteurs qui se déroule actuellement. 8 personnes ont ainsi accepté de laisser leur voiture en faisant l'expérience d'autres modes de déplacement, marche, vélo, bus, train, autopartage, covoiturage.

Changer de mode de déplacements est un enjeu économique et de santé publique qui doit être accompagné par un travail sur le plan de la modération de la vitesse. Ce travail est déjà engagé car une limitation à 30 km/h intrarocade, en favorisant le report modal, entraîne une réduction de la pollution.

De même, nous nous félicitons du souhait de Rennes Métropole, après celui de Madame la Maire de Rennes, de demander à l'État une réduction de la vitesse sur la rocade.

Rennes Métropole mène une politique volontariste, il reste encore des leviers à actionner.

Ainsi, le projet de RER Rennais est plus que jamais d'actualité et il est urgent d'engager des études en vue de sa réalisation.

Enfin, nous aurions intérêt à proposer lors de pics de pollution la gratuité totale des transports.